

**Cours de Macroéconomie (Séance Mardi 05 Mai 2020)**

**semestre 2, GB et GD**

**Filière Economie et Gestion**

**Professeur: TOUHAMI Larbi**

**E-mail : [larbitouhami@yahoo.fr](mailto:larbitouhami@yahoo.fr)**

## Chapitre - Les politiques économiques et l'équilibre global.

Il s'agit d'étudier dans le cadre d'un modèle keynésien d'équilibre global (IS-LM) de sous emploi, **l'efficacité des politiques économiques notamment la politique budgétaire et la politique monétaire**. On peut même envisager une politique de revenu par une modification des salaires comme mesure de politique économique.

**Quel est l'impact d'une politique monétaire?**

**Quel est l'impact d'une politique budgétaire?**

**Quel l'impact d'une politique fiscale?**

### Section I – La politique budgétaire

La politique budgétaire est définie comme l'utilisation du budget de l'Etat au service de la politique économique. Elle consiste à agir sur le budget de l'Etat en modifiant les dépenses publiques et/ou les impôts.

A l'origine (avant la crise de 1929), la politique budgétaire avait pour seul rôle d'assurer par l'Etat certains services financés par les impôts: on parle alors de l'équilibre budgétaire. Après (au lendemain de la seconde guerre mondiale), à partir de l'analyse keynésienne, le champ de compétence de la politique budgétaire s'est élargi. Ses objectifs prioritaires sont: combattre le chômage, soutenir la croissance, veiller à la stabilité des prix, etc.

D'une façon générale, La politique budgétaire et fiscale consiste à agir sur les dépenses et les recettes de l'Etat. Le budget de l'Etat est l'instrument privilégié par un gouvernement pour mener sa politique. Cette politique vise à réguler la conjoncture et à rechercher des grands équilibres.

## **I – Le financement du déficit budgétaire:**

L'Etat intervient par l'instrument de la politique budgétaire pour se procurer ou trouver les moyens de financements qui ne peuvent être que d'ordre fiscal (recours à la fiscalité), monétaire (privilège la création monétaire) ou bancaire (recours aux emprunts).

### **A – Le recours à la fiscalité:**

Faut – il augmenter les impôts pour financer le déficit?

En effet, le problème n'est pas celui de la fiscalité (de l'impôt) en général, mais celui de son accroissement.

La réponse à la question va dépendre du niveau des taux d'impôts et de leur capacité contributive et de ceux assujettis à l'impôt.

On sait alors, qu'un accroissement des dépenses publiques ( $\Delta G$ ), induit un accroissement du revenu national  $\Delta Y$ , par un effet multiplicateur  $k = 1/(1 - c)$ :

$$\Delta Y = [1/(1 - c)]. \Delta G$$

Mais, un accroissement des recettes fiscales  $\Delta T$ , entraîne une baisse du revenu national:

$$\Delta Y = [c/(1 - c)]. \Delta T$$

où:  $c/(1 - c)$  est le multiplicateur fiscal.

L'économiste Haavelmo va démontrer qu'un accroissement des dépenses publiques, financé de façon strictement identique par la fiscalité, augmente le revenu national d'un montant strictement égal à celui des dépenses publiques. Cette théorème d'Haavelmo peut se traduire également par un multiplicateur égal à 1.

En effet, la démonstration d'Haavelmo conclut, toute chose égale par ailleurs, à un accroissement du revenu national  $\Delta Y$  égal à l'accroissement des dépenses publiques  $\Delta G$  dès l'instant où il y a équilibre budgétaire.

## **B) Le recours à la création monétaire:**

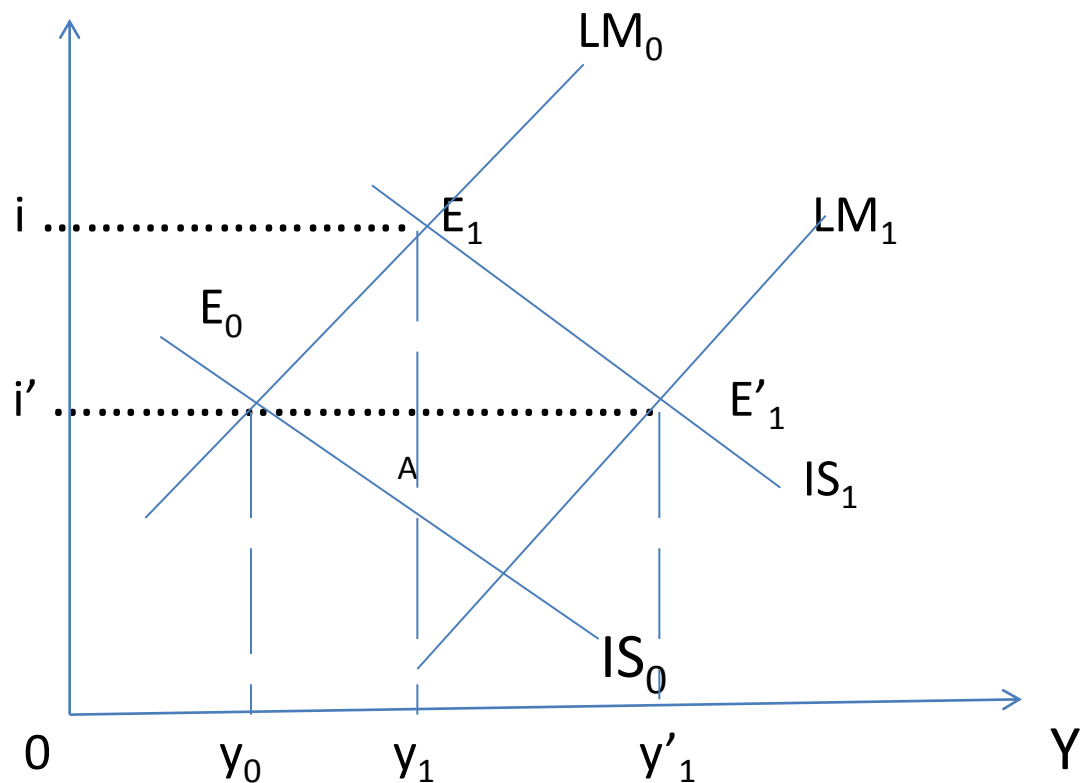
Si dans un premier temps le recours à la création monétaire peut s'avérer positif, on sait qu'à moyen et long terme, on peut y avoir une reprise voire une accélération de l'inflation qui a des conséquences sur le revenu national. Cette politique est alors très difficile à mettre en place par les banques centrales (elle est même interdite dans certains pays, ex: France).

## **C) Le recours à l'emprunt:**

Si les autorités publiques ne recourent pas à la fiscalité (recettes fiscales) et à la création monétaire, il peuvent recourir à un autre mode de financement celui de l'emprunt. Le succès de cette politique dépend de l'épargne disponible de l'Etat au moment de l'émission d'emprunt proposé par le marché obligataire (le marché sur lequel les entreprises ainsi que les États se financent).

Mais, il faudra de toute façon que le taux du marché obligataire, emprunt d'Etat, soit attractif, soit en terme de taux (taux plus élevé), soit parce que lié à des avantages comme la défiscalisation.

La tendance la plus probable reste celle d'une hausse des taux d'intérêt, avec l'effet pervers que l'on peut craindre sur l'investissement.



Le modèle IS-LM permet d'illustrer l'effet d'éviction. En augmentant l'emprunt, IS se déplacent vers  $IS_1$ . L'effet multiplicateur des dépenses publiques va jouer ( $\Delta Y = [1/(1 - c)]. \Delta G$ ).

- **L'effet d'éviction**: est une baisse de l'investissement et de la consommation privée qui est provoquée par une hausse des dépenses publiques (une augmentation des dépenses du gouvernement fait généralement baisser l'investissement privé).

### **L'effet multiplicateur va-il jouer pleinement ou partiellement?**

En effet, selon le graphique précédent, l'augmentation de  $y_0$  vers  $y_1$ , soit vers  $y'_1$ , entraîne de toute façon une augmentation du taux d'intérêt de  $i'$  à  $i$ . ce qui conduit à une baisse de l'investissement et de la consommation, on ne sera plus en  $y'_1$  mais en  $y_1$ . La hausse du taux d'intérêt a conduit à une éviction de l'investissement. C'est pour cela on l'appelle effet d'éviction. Graphiquement, il est représenté par le triangle  $(A, E_1, E'_1)$ .

On pourra annuler, partiellement ou totalement, l'effet d'éviction en déplaçant  $LM_0$  à  $LM_1$ .

Recourir à l'emprunt c'est aussi participer à la hausse de la dette et des prélèvements.

On peut avancer alors que, financer le déficit budgétaire est théoriquement simple. Mais, dans les faits, chacune des modalités de financement engendre des effets pervers.

## II – Les effets économiques d'une politique budgétaire:

### A) Les effets multiplicateurs:

On suppose une économie nationale composée de trois agents: les entreprises, les ménages et l'Etat. on peut alors écrire:

$$Y = C + I + G$$

Avec:  $C = C_0 + cY_d$  et  $Y_d = Y - T + tr$

$Y_d$ : revenu national disponible;  $T$ : les impôts prélevés, et  $tr$ : les transferts sociaux.

$$Y = C_0 + cY_d + I + G$$

$$Y = c(Y - T + tr) + C_0 + I + G$$

On obtient :  $Y = 1/(1 - c) \cdot [C_0 - ct + ctr + I + G]$  (1)

A partir de cette dernière équation, l'action des pouvoirs publics peut et va porter sur  $G$ ,  $T$  et  $tr$ .

**1° Le recours aux dépenses publiques**: on suppose les autres variables  $T$  et  $tr$  constantes.



Un accroissement des dépenses publiques ( $\Delta G$ ) nous permet d'avoir une nouvelle équation:

$$Y + \Delta Y = [1/(1 - c)] \cdot [C_0 - ct + ctr + I + G + \Delta G] \quad (2)$$

De l'équation (2) et l'équation (1) on obtient: (2) – (1):

$$\Delta Y = [1/(1 - c)] \cdot \Delta G$$

L'effet multiplicateur des dépenses publiques est égal à l'effet multiplicateur de l'investissement ( $k = 1/(1 - c)$ ).

## **2° Le recours aux recettes fiscales:**

Les pouvoirs publics peuvent décider d'augmenter ou de diminuer les recettes fiscales d'un montant de  $\Delta T$ .

- Si on augmente les impôts, on diminue le revenu disponible des ménages;
- Si on réduit les impôts, on augmente le revenu disponible des ménages.

Prenons le cas d'une réduction des impôts de  $\Delta T$ , l'équation (1) (équation d'équilibre) devient:

$$Y + \Delta Y = 1/(1 - c) \cdot [C_0 + c(T - \Delta T) + ctr + I + G]$$

Soit encore:

$$Y + \Delta Y = 1/(1 - c) \cdot [C_0 + ctr + I + G] - 1/(1 - c) [c(T - \Delta T)] \quad (3)$$

L'équation (3) – L'équation (1) donne:

$$\Delta Y = [cT/(1 - c)] + [1/(1 - c)] \cdot c\Delta T + [cT/(1 - c)] = c/(1 - c) \Delta T$$

$$\Delta Y = [c/(1 - c)] \cdot \Delta T$$

Où  $c/(1 - c)$  est le multiplicateur fiscal.

Comme  $c$  est inférieure à  $1$ , donc,  $c/(1 - c)$  est inférieur à  $1/(1 - c)$ .

on conclut que, l'effet multiplicateur des dépenses publiques est supérieur, toutes choses égales par ailleurs, à celui induit par une baisse des impôts équivalents.

**3° Le recours aux dépenses de transfert (tr):** On aboutit au même résultat que pour le multiplicateur fiscal ( $c/(1 - c)$ ), ce qui peut se traduire de la façon suivante: l'augmentation des dépenses de transfert ( $\Delta tr$ ) sera moins bénéfique pour le revenu national, que l'augmentation des dépenses publiques.

## B) Autres mesures et stabilisateurs automatiques:

- 1) Les ressources fiscales: ex, TVA et d'autres impôts indirects.
- 2) Les transferts sociaux: ex, les allocations chômage.

### Exercice:

1° Connaissant la PmC,  $c = 0,8$ , un gouvernement a le choix entre d'accroître de 50 millions les dépenses publiques, ou réduire du même montant la fiscalité. Que lui conseillez- vous, sachant que l'objectif est l'augmentation du revenu national, afin de réduire le chômage?

2° Connaissant les revenus sur les cinq années:

2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
20 000	22 500	25 000	27 500	30 000

Sachant d'autre part que la consommation représente 80% du revenu des ménages et que l'investissement autonome est constant, chaque année 4 500. On suppose enfin que l'Etat lève un impôt de 10% sur le revenu et effectue des dépenses pour un montant de 2 500.

- 1) Calculer le revenu disponible, la consommation et la demande?
- 2) A quel niveau d'équilibre se situe le PIB?
- 3) Y a-t-il équilibre budgétaire?

### **III - Politique budgétaire expansionniste et restrictive:**

**1° Politique budgétaire expansionniste:** Si hausse des dépenses publiques (G) et/ou baisse des impôts (T).

Une politique d'expansion budgétaire peut être employée pour relancer une économie qui connaît une récession prolongée. Une politique budgétaire expansionniste aboutit à une augmentation des dépenses publiques et/ou à une réduction des impôts et des taxes. Ces actions entraînent une augmentation du déficit budgétaire ou, dans certains cas, seulement une diminution de l'excédent budgétaire.

**2° Politique budgétaire restrictive:** si baisse des dépenses publiques ou hausse des impôts. Elle vise à réduire:

- les dépenses publiques;
- le déficit budgétaire;
- L'inflation;
- La consommation.

## **Section II – La politique monétaire**

La politique monétaire est l'ensemble des mesures et interventions prises par les autorités monétaires (notamment la banque centrale) et consiste à faire varier l'offre de monnaie en vue d'agir, d'une manière indirecte par l'intermédiaire du taux d'intérêt, sur l'activité économique notamment, la production et l'emploi.

### **I- Les objectifs de la politique monétaire:**

Les objectifs de la politique monétaire sont:

- La lutte contre l'inflation, (le non retour à l'inflation à l'inflation) et stabilité des prix et du taux de change;
- La croissance;
- Le plein emploi (lutte contre le chômage);
- L'équilibre du commerce extérieur.

Chez Keynes, sans nier les effets de la politique monétaire sur l'activité économique, on considère que son efficacité est moins grande que celle de la politique budgétaire. L'efficacité de cet instrument (politique monétaire) dépend notamment de la sensibilité de la demande de monnaie et de l'investissement par rapport au taux d'intérêt.

## II – Instruments d'intervention de la politique monétaire:

Pour réguler la quantité de monnaie en circulation, les autorités monétaires disposent de deux types d'instruments:

- les moyens de contrôle direct: encadrement du crédit;
- et les moyens de contrôle indirect: taux de réescompte, Open - Market, les réserves obligatoires.

## III – Politique monétaire expansionniste et restrictive:

**1° Politique monétaire expansionniste:** elle a pour objectif de favoriser la consommation et l'investissement (la demande globale), stimuler la production, la croissance et l'emploi. Une politique monétaire expansionniste aboutit à:

- limiter les réserves obligatoires imposées aux banques;
- baisser les taux d'intérêt (taux directeur de la Banque Centrale);
- approvisionner le marché monétaire en monnaie banque centrale par la baisse des taux (open-market).

**2° Politique monétaire restrictive:** Elle vise à résoudre le problème de l'inflation et garantir le taux de change, et à restaurer la confiance des agents économiques et financiers dans la monnaie et dans la solidité de l'économie. Pour aboutir à ces objectifs, elle impose aux banques des réserves obligatoires élevées, augmenter les taux d'intérêt, et assécher le marché monétaire en vendant des titres pour réduire la masse de monnaie banque centrale en circulation par la hausse des taux (open-market).